



Déjeuner - Semaine du 26-06-2023 au 30-06-2023

Goûter 100%



Lun.

 Choux fleurs vinaigrette ciboulette^{1 8 9 10 11}

 Poulet au citron^{1 8 9 10 11}

 Blé *aux fèves^{1 7 10}

 Yaourt brassé à la pêche⁷

 Pastèque 

Mar.

 Salade de radis^{1 8 9 10 11}

 Sauté de porc au curry^{1 8 9 10 11 12} (Crêpe à l'emmental et ebyl)^{1 2 3 4 7 9 10 11}

 Petits pois^{7 8 10}

 Comté AOP⁷ 

 Abricots 

Mer.

 Velouté d'asperges froid⁷

 Filet de poisson meunière^{1 2 3 4 6 7 8 9 10 11 12 14}

 Coquillettes à la tomate^{1 7}

 Fourme des Monts Yssingelais⁷

 Pomme 

Jeu.

 Melon Charentais 

 Boeuf

 Frites au four

 Camembert AOP⁷ 

 Compote pommes-abricots sans sucre ajouté

Ven.

 Carottes râpées à la ciboulette^{1 8 9 10 11 12}

 Flan* de courgettes^{1 3 7 8 10}

 Semoule au lait^{1 7}

 Melon 

 Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais

 Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés

 Terroirs Hauts-de-France Fermier

 Agriculture Biologique

 Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve

 Cuisiné sur place à base de produits déshydratés

 Label Rouge  100% végétarien

* au moins 1 ingrédient Bio

 Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)

 Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème

 Pêche Française

 aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.

Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.

Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten¹, Crustacés², Oeufs³, Poissons⁴, Arachides⁵, Soja⁶, Lait⁷, Fruits à coques⁸, Céleri⁹, Moutarde¹⁰, Graines de sésame¹¹, Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l¹², Lupin¹³, Mollusques¹⁴